

Bref procès-verbal

Séance plénière de la CFMP du 24 mars 2011

- Achèvement de la validation des plans d'études des écoles
En ce qui concerne les écoles où aucune validation finale n'a encore été entreprise, Andreas Brand demande aux membres de la CFMP de prendre contact avec les experts scolaires concernés et de commencer la validation. Le plénum décide que la validation des plans d'études des écoles doit être achevée d'ici la fin de l'année scolaire en cours, soit d'ici au 31 juillet 2011. De même, dans la mesure du possible, les réserves concernant les reconnaissances doivent être levées.

- Communications et informations émanant de l'OFFT
Esther Ritter annonce que les directives sur la passerelle de la maturité professionnelle à l'université sont désormais disponibles sur le site du Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER). S'y trouvent également l'ordonnance fédérale et d'autres informations sur les examens complémentaires. Lien : http://www.sbf.admin.ch/hm/themen/bildung/matur/passerelle_fr.html

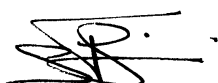
- Avancement de l'élaboration du plan d'études cadre pour la maturité professionnelle
Esther Ritter signale que les groupes de travail qui se consacrent à l'élaboration des plans d'études cadres spécifiques aux branches de la maturité professionnelle se sont mis au travail. En février 2011, il a été procédé à un état des lieux de l'avancement des travaux au sein de tous les groupes de travail. Les travaux devront être remis début avril 2011, puis le groupe de pilotage procédera d'ici au 23 mai 2011 à la préparation et à l'assemblage des documents en vue de la première lecture. Les responsables des groupes de travail rencontreront la direction du projet le 7 juin 2011. La deuxième lecture est agencée au 30 août 2011 et le lancement de la procédure de consultation en octobre 2011 (semaine 41).

- Prise de position de la CFMP sur le rapport final concernant le projet « Qualification des enseignants des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle »
La CFMP a été invitée à prendre position jusqu'à fin mars 2011 sur le rapport final concernant le projet « Qualification des enseignants des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle ». En conséquence, elle a rédigé une prise de position et l'a transmise à la CSFP.

- Procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle
Une procédure de reconnaissance en première lecture et une procédure de reconnaissance en deuxième lecture sont en traitement.

Prochaine séance de la commission : le 15 juin 2011.

Rédaction du PV



Sven Sievi
e. r. pour Anette Hegg
SG CFMP